



Direction

Référence : EAU-AUT-26-0017  
Dossier suivi par : Unité Autorisations - NSE  
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)  
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de la Ville  
d'Ettelbruck  
Place de l'Hôtel de Ville  
L-9002 Ettelbruck

Signé à Esch-sur-Alzette

## Affichage Art. 24 §1

Requérant(s)	Syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires du Nord (SIDEN)
Objet	Gestion des eaux dans le cadre de la construction du nouveau pont «OA1000» enjambant le cours d'eau «Sûre» entre Ettelbruck et Erpeldange-sur-Sûre, d'une canalisation pour eaux pluviales et d'un fonçage en dessous du cours d'eau «Sûre»
Localité(s)	Ettelbruck
Commune(s)	Ettelbruck

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

Annexe :

Copie de la demande d'autorisation